

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 02 février 2026**

**DATE DE LA CONVOCATION**

26 janvier 2026

*Nombre de conseillers en exercice :  
36 Titulaires et 7 Suppléants*

Titulaires présents : 28

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 3

Total votants : 31

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 02 février 2026**

L'an deux mil vingt six

Et le 02 février à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de Monsieur Gilles CLEMENT, Président de la Communauté de Communes.

**Membres Titulaires présents :**

Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE, Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Christine MONGELLA (Maslives), Gilles CLEMENT, Nathalie BINVAULT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY, Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Yves-Marie HAHUSSEAU, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Florence BARRAUD RODET (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

**Membres Suppléants présents à voix délibérative :-**

**Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :**

Henry LEMAIGNEN (Bauzy) a donné pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS (Huisseau-sur-Cosson),  
Jean-Luc VINGERDER a donné pouvoir à Hélène PAILLOUX (Bracieux),  
Michel LAURENT a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan).

**Membres Suppléants présents sans voix délibérative :-**

**Membres Titulaires absents ou excusés :**

Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Cécile JORY-JANVIER (Huisseau-sur-Cosson), Elisabeth GUIBERTEAU, Valérie LODI, Christine SOUCHET (Saint-Laurent-Nouan),

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Monsieur Laurent ALLANIC a été désigné secrétaire de séance.

**Délibération 041-010-2026**

**Objet : Autorisation donnée à Monsieur le Président pour la signature d'une convention de servitude avec ENEDIS relative au passage de deux câbles HTA et d'une armoire de coupure sur la parcelle AB 305 à Bauzy (station d'épuration – Lieu-dit Saint-Baumère) – Annule et remplace la délibération n°041-089-2025 en date du 29/09/2025**

Monsieur Didier HEITZ, Vice-président de l'aménagement et des infrastructures, rappelle que par délibération en date du 29/09/2025, le Conseil communautaire a autorisé la signature d'une convention de servitudes avec ENEDIS dans le cadre du passage d'un câble HTA sur la parcelle AB n°305 située à Bauzy, desservant la station d'épuration au Lieudit Saint-Baumère.

Cependant, après une visite sur place, il s'avère que le tracé envisagé initialement n'est pas réalisable. Un nouveau projet de travaux a donc été proposé, entraînant la modification substantielle de la convention de servitudes, laquelle porte désormais sur le passage de deux câbles HTA en souterrain et l'installation d'une armoire de coupure.

Monsieur le Vice-président demande aux membres du Conseil communautaire de bien vouloir prendre connaissance du nouveau projet de convention dont les principales caractéristiques sont présentées en annexe 3 et de l'autoriser à signer la convention avec ENEDIS ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ANNULE la délibération n°041-089-2025 en date du 29/09/2025 ;
- APPROUVE le projet de convention dont les principales caractéristiques sont présentées en annexe 3 ;
- AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer la convention avec ENEDIS ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire ;
- AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Laurent ALLANIC



Le Président

Gilles CLEMENT

